



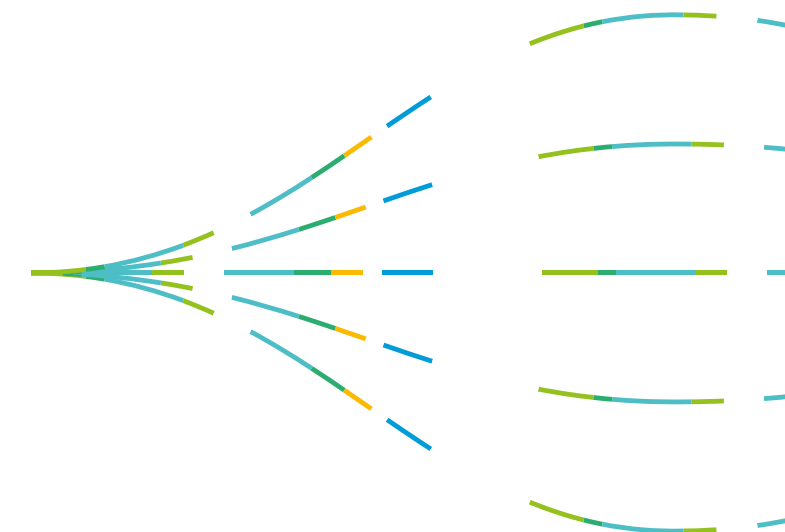
Enedis en action

**À destination
des maires & des élus**

ENEDIS

enedis.fr

Sommaire



01

Enedis au quotidien

La distribution de l'électricité	P.05
Enedis, au service des collectivités	P.06
Zoom sur... Tous Branchés Sécurité	P.07
Enedis, un acteur local engagé	P.08
Une coopération pour et avec les collectivités	P.09



02

Enedis auprès des élus locaux

Renforcer la résilience du réseau	P.11
Accompagner les projets d'aménagement et de transition énergétique des territoires	P.12
Accompagner le développement de la mobilité électrique	P.14
Réduire notre impact sur l'environnement	P.15
Liens essentiels et contacts	P.16

01

Enedis
au quotidien1.1
La distribution
de l'électricité :
une mission
de service public
confiée à Enedis

Dans le cadre de ses missions de service public, Enedis distribue l'électricité moyenne et basse tension à 39,6 millions de clients sur 95 % du territoire continental. Enedis assure la continuité de cette mission dans les meilleures conditions de coût et de sécurité, sans discrimination quel que soit le fournisseur d'énergie choisi. Elle assure le dépannage 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, grâce à ses 727 sites en France.



Tous les clients bénéficient d'un tarif d'acheminement identique selon un système de péréquation garantissant la solidarité entre les territoires. Acteur de la data, Enedis est gestionnaire de milliards de données chaque jour, notamment grâce aux 38,4 millions de compteurs communicants Linky.

Les communes propriétaires du réseau de distribution

Le réseau public de distribution d'électricité appartient aux communes. Au travers des contrats de concession, signés entre l'autorité concédante et le concessionnaire, elles délèguent l'exploitation, l'entretien et le développement de leur réseau à Enedis qui est ainsi le gestionnaire du réseau sur 95 % du territoire continental (hors outre-mer et Corse).

Le contrat de concession

Ce contrat est conclu pour une durée précise, qui peut couvrir plusieurs décennies. Il inclut un cahier des charges précisant les droits et devoirs du

concessionnaire vis-à-vis de la collectivité et des usagers du service public. Tous les ans, Enedis transmet à chacune des collectivités concédantes un compte rendu d'activité de concession (CRAC). Ce document contractuel et réglementaire synthétise une année de travail au service de la concession.

Un acteur au plus proche des territoires

Afin de répondre au mieux aux attentes exprimées par les élus, Enedis a mis en place une équipe dédiée à chaque territoire : un directeur territorial par département, un interlocuteur pour chaque commune et une centaine d'experts sont à l'écoute des collectivités locales et autorités concédantes. En tant qu'Opérateur de Service Essentiel (OSE), Enedis assure des obligations de sécurisation de ses activités, notamment contre la cybercriminalité. Nous travaillons ainsi avec les autorités afférentes telles que l'ANSSI, la CNIL ou les institutions gouvernementales.

Avec 1,4 million de km

de lignes, soit 35 fois le tour de la Terre, Enedis gère le plus grand réseau de distribution d'électricité d'Europe.

Enedis, au service des collectivités

Piloter, raccorder, dépanner, entretenir, développer et moderniser le réseau, c'est ce qu'Enedis fait tous les jours pour ses clients.



Moderniser et exploiter les réseaux
Maîtrise d'ouvrage et investissements



Raccorder les clients, consommateurs et producteurs



Assurer le dépannage du réseau
24 h/24 et 7 j/7



Conduire et piloter les réseaux à distance grâce à nos agences de Conduite Régionales et nos 2257 postes sources



Mettre en œuvre les programmes pluriannuels d'investissement négociés et faciliter les projets de transition énergétique



Assurer le comptage
et mettre à disposition les données de consommation des clients aux fournisseurs



Assurer la qualité de l'acheminement
au meilleur prix



Garantir l'accès au réseau
sans discrimination à tous les fournisseurs d'électricité



ZOOM SUR...

Tous Branchés Sécurité

La santé et la sécurité de toutes les personnes, salariés d'Enedis, prestataires et citoyens, est la priorité d'Enedis.

Enedis met tout en œuvre pour prévenir le risque électrique.

En tant que gestionnaire de réseaux et des infrastructures électriques, Enedis s'engage à renforcer la sécurité des personnes aux abords des ouvrages électriques et à sensibiliser chacun au risque. Nous travaillons également avec des associations et acteurs locaux engagés dans le monde agricole ou des loisirs de plein air (parapente, pêche).

Enfin, Enedis et ses prestataires s'engagent à faire de la santé et de la sécurité leur priorité dans le but d'éradiquer tout accident grave ou mortel. Cette promesse s'exprime dès la qualification et dans ses appels d'offres à travers des engagements contractuels et la prise en compte du retour d'expérience.

BRANCHÉS SÉCURITÉ

Enedis, un acteur local engagé

100 000

emplois en France dans la filière des réseaux électriques.



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES : UNE FILIÈRE DYNAMIQUE

• La filière industrielle des réseaux électriques (gestionnaires des réseaux, fournisseurs d'équipements et prestataires de travaux) représente aujourd'hui **100 000 emplois en France**, avec une forte implantation locale et une contribution positive à la balance commerciale de la France.

• Créée en 2025, l'association Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques (FIERE), dont Enedis est membre fondatrice, a pour objectif de contribuer au **développement de l'industrie des réseaux électriques**.

• Enedis s'est associée aux acteurs de la filière des réseaux électriques autour d'un programme d'actions inédit : « **Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique** ».

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et 150 lycées professionnels, celui-ci a pour objectif de former 9 500 élèves, y compris des personnes en reconversion et réinsertion, aux métiers de la transition énergétique.

14,7 M€

d'achats réalisés auprès des entreprises du secteur protégé et adapté en 2024.



DES ACHATS SOLIDAIRES ENGAGÉS

Enedis est engagée auprès du secteur protégé et adapté (STPA) qui facilite l'**inclusion professionnelle** des personnes en situation de handicap.

Enedis s'est fixé pour objectif de confier au STPA la réalisation de prestations à hauteur d'au minima **10 millions d'euros par an**.

99/100

Note à l'index Egapro qui mesure l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein d'Enedis.



UNE POLITIQUE ACTIVE DE RECRUTEMENT

Avec **3 100 postes** à pourvoir en 2026 sur toute la France, dont 1 700 en CDI, Enedis **ouvre ses portes** à celles et ceux qui veulent faire rimer engagement, technicité et utilité publique.

1500

TPE/PME qui travaillent pour Enedis dans les territoires.

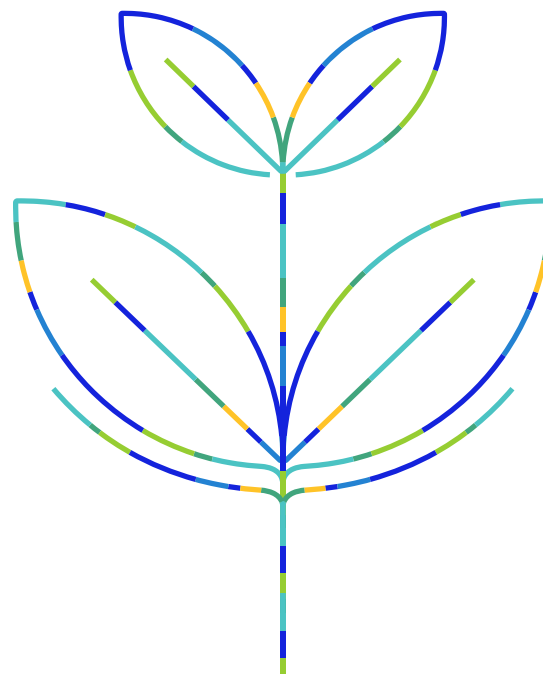


SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Enedis collabore avec environ 1500 TPE et PME, qui réalisent près de 50 % de ses achats de travaux, soit un volume d'affaires d'environ **1,5 milliard d'euros**.

Deux tiers des matériels électriques dont nous avons besoin sont **fabriqués en France**, le reste dans l'Union européenne.

Chaque année, les investissements d'Enedis dans les travaux et l'achat de matériel électrique représentent **60 000 emplois directs**.



1.2 Une coopération pour et avec les collectivités



Des travaux de voirie concertés et anticipés

Enedis intervient régulièrement sur la voirie pour des travaux de rénovation, de raccordement ou de construction de réseau. À ce titre, des relations très étroites de coopération entre Enedis et les municipalités et intercommunalités permettent, hors situations de dépannage nécessitant une intervention immédiate, une coordination optimale des travaux, dans un souci d'efficacité, afin de minimiser les gênes occasionnées et d'optimiser l'occupation du domaine public.

Des raccordements provisoires sécurisés

Que ce soit pour des chantiers de construction ou pour des manifestations festives ou autres (marchés, comices agricoles, par exemple), des alimentations électriques sont mises à disposition par Enedis pour des durées limitées, sur des sites et dans des conditions définies par les municipalités. Dans ce domaine aussi, la bonne anticipation et coopération de toutes les parties permet de réaliser ces branchements dans les délais et en toute sécurité.

Le réseau électrique est développé par le gestionnaire de réseau afin de permettre le raccordement des installations des consommateurs, des producteurs et des installations de stockage ainsi que l'interconnexion avec d'autres réseaux. Enedis l'adapte pour accompagner le développement des usages électriques, notamment via un plan d'investissements ambitieux de 96 milliards d'euros d'ici 2040.

Raccorder chaque jour de nouveaux clients au réseau

Enedis raccorde tous les clients qui en font la demande dans les meilleures conditions de coût et de délai. Que ce soit pour les constructions neuves ou les extensions et rénovations, de l'habitation individuelle à l'immeuble collectif en passant par les équipements publics ou privés, le raccordement au réseau de distribution électrique doit être anticipé entre les collectivités locales en charge de l'urbanisme et Enedis. L'amélioration des délais de raccordement est un objectif central d'Enedis, dans un contexte de très forte demande, notamment pour les énergies renouvelables et les infrastructures de recharge de véhicules électriques. Des efforts importants ont été engagés pour répondre à cette exigence.



373 000

nouveaux raccordements au réseau en 2025.

02

Enedis auprès des élus locaux

2.1 Renforcer la résilience du réseau

Enedis s'attache à rendre le réseau électrique plus moderne et plus résilient. Chez Enedis, nous vivons en direct les effets du changement climatique avec des phénomènes plus fréquents et plus violents.



3500

salariés volontaires mobilisés dans toute la France au sein de la FIRE pour faire face aux aléas climatiques d'ampleur. En appui, un réseau logistique « prêt à l'emploi ».



1 Md€

par an pour la modernisation et la résilience du réseau.

La FIRE : dépanner tout le temps, par tous les temps

En cas d'incidents sur le réseau ou d'aléas climatiques, Enedis assure les dépannages pour rétablir au plus vite l'alimentation électrique. Mobilisés 7 j/7 et 24 h/24, nous surveillons en permanence le réseau. Véritables urgentistes de l'électricité, nous envoyons nos équipes sur le terrain pour vous dépanner. En moyenne, 90 % des clients coupés sont réalimentés en moins de 48 heures, sauf événement climatique exceptionnel.



Une adaptation permanente au changement climatique

Enedis est organisée de longue date pour faire face et répondre aux conséquences du changement climatique, avec un programme d'investissement permettant d'améliorer la résilience des réseaux aériens vis-à-vis des aléas climatiques et d'accroître la fiabilité du réseau. Nous combinons les actions de sécurisation du plan « Aléas climatiques », les rénovations programmées de certains ouvrages, l'enfouissement des réseaux aériens en zone boisée et le renouvellement des réseaux souterrains très sensibles aux canicules... Nous y répondons également avec la Force d'Intervention Rapide d'Électricité (FIRE), mise en place après la tempête de 1999.

Un programme de modernisation autour de quatre composantes essentielles du réseau

- Sécurisation des postes sources en Zone Urbaine Dense, passage en numérique et mise en place de l'observabilité et de la maintenance préventive.
- Des programmes ciblés sur le réseau moyenne tension (HTA) : enfouissement, rénovation programmée, remplacement des câbles à papier imprégné (CPI).
- Éradication des fils nus aériens sur le réseau basse tension (BT).

Par ailleurs, Enedis travaille avec les collectivités locales et les autres opérateurs de services essentiels afin d'élaborer un diagnostic et une vision commune, à l'échelle des territoires, des impacts du changement climatique. C'est l'objectif de la démarche PlanET (Planification écologique des territoires), qui consiste en l'identification des enjeux d'adaptation par territoire afin de se préparer à des phénomènes climatiques plus fréquents et plus violents.

2.2 Accompagner les projets d'aménagement et de transition énergétique des territoires

Les collectivités locales sont au cœur de la transition énergétique. Pour répondre aux enjeux de la décarbonation, de l'électrification des usages, en particulier de la mobilité, et du développement des énergies renouvelables (EnR), il est crucial d'intégrer le réseau électrique dès la phase amont des projets locaux (logements, commerces de proximité, usines, bornes de recharge, panneaux solaires, batteries...).



90 %

des EnR (éolien et solaire) sont raccordées au réseau de distribution. Les deux tiers sont produites dans des communes de moins de 2 000 habitants.



Favoriser la réussite des projets des territoires

Le réseau électrique est aujourd'hui au carrefour de nombreux enjeux liés à l'aménagement du territoire et à la transition énergétique :

- l'implantation des énergies renouvelables (EnR) dans les territoires ;
- le développement de la mobilité électrique et le raccordement des bornes de recharge ;
- la décarbonation de l'industrie ;
- la souveraineté numérique via l'implantation de datacenters ;
- la réhabilitation de friches, etc.

Enedis est présente sur tout le territoire national grâce à des interlocuteurs dédiés, à l'écoute des collectivités locales, afin de les accompagner dans la mise en place de leurs projets. Elle mobilise des expertises techniques et partage des données pour identifier les zones les plus favorables au raccordement des projets.

Cela permet aux collectivités de :

- consulter les capacités disponibles du réseau haute et basse tension ;

- simuler le raccordement d'un nouveau projet ;
- visualiser les capacités disponibles de postes sources.

Contribuer à réduire la consommation énergétique des territoires

La sobriété énergétique vise à réduire volontairement et collectivement les consommations d'énergie. Pour accompagner les territoires, Enedis met à disposition des collectivités des outils de pilotage et de visualisation de leurs données énergétiques avec :

- **des services accessibles à tous :** mise à disposition de données de consommation, permettant aux collectivités de mieux comprendre les enjeux énergétiques de leurs territoires ;
- **des services en accès restreint aux collectivités :** mise à disposition des collectivités d'outils d'aide à la décision pour les communes, leur permettant de suivre la consommation de leurs infrastructures, de prioriser leurs projets de rénovation, de détecter les anomalies de consommation présentes sur leur territoire...

Faciliter la mise en œuvre d'opérations d'autoconsommation collective sur les territoires

L'autoconsommation collective (ACC) permet de partager l'électricité produite localement, tout en restant connecté au réseau public. Enedis garantit la fiabilité, la transparence et la sécurité des opérations d'ACC. Concrètement ? Elle facilite la mise en œuvre de l'ACC sur les territoires en mettant à disposition :

- **des solutions SI et une organisation adaptée** pour cibler le périmètre de l'opération, étudier les facilités de raccordement et comparer le potentiel de production avec les besoins du territoire ;



- **des contrats types et des outils de suivi ;**
- **un accompagnement des collectivités et des acteurs locaux** pour rappeler les rôles et responsabilités de chacun.

Agir en partenariat pour le développement de projets sur les territoires

Enedis travaille en lien étroit avec des partenaires locaux, sur lesquels les collectivités s'appuient pour renforcer leurs actions au service de l'aménagement énergétique des territoires. Afin de proposer des solutions concrètes d'accompagnement des acteurs des territoires dans leurs projets de développement ou de résilience, Enedis s'appuie sur :

- **l'ingénierie territoriale :** Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et ses programmes (Villages d'avenir, Territoires d'industrie...), Agences

Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC) et leur fédération (FLAME), agences d'urbanisme et leur fédération (FNAU), Banque des territoires, agences de développement économique ;

- **les associations d'élus :** Intercommunalités de France, Association des Maires de France (AMF) et Association des Maires Ruraux de France (AMRF) ;
- **mais aussi les acteurs plus spécialisés :** Union Sociale pour l'Habitat (USH), France Datacenter...



6,6 GW

d'EnR sont raccordés en 2025. C'est trois fois plus qu'en 2019 (2 GW).

Contribuer à la réindustrialisation des territoires

Enedis participe activement à la réindustrialisation de la France :

2/3

des matériels électriques d'Enedis sont fabriqués en France, le reste dans l'Union européenne.

+ de 180

usines françaises productrices de matériels électriques travaillent pour Enedis.

50 %

des industriels sont aujourd'hui raccordés au réseau public de distribution.

2.3 Accompagner le développement de la mobilité électrique

Le réseau public de distribution est au cœur de l'électrification des mobilités. Tous les points de charge nécessaires aux véhicules électriques y sont raccordés. Enedis joue ainsi un rôle clé pour anticiper et faciliter le déploiement à grande échelle de la mobilité électrique partout et pour tous.

Enedis « entreprise à mission » engagée

La mobilité électrique est le principal levier de décarbonation du transport, secteur le plus émetteur de l'économie française (30 % des émissions de CO₂). Elle concerne tous types de transports (véhicules légers, poids lourds, bateaux, véhicules utilitaires...). Ainsi, Enedis répond à toutes les demandes de raccordement d'IRVE (infrastructures de recharge de véhicules électriques), quel que soit le cas d'usage : à domicile,

dans l'espace public, sur les autoroutes et grands axes routiers... Elle s'engage également dans l'électrification de sa flotte interne, avec pour objectif 100 % de véhicules électriques d'ici 2030 (hors véhicules d'intervention liés aux aléas climatiques).

Un rôle clé dans l'écosystème de la mobilité électrique

Enedis anticipe l'impact de la mobilité électrique et prépare le réseau public de distribution à répondre à tous les besoins en recharge : elle prévoit 18 millions de véhicules électriques en circulation en France à horizon 2035, soit 40 % du parc total. Enedis travaille en coordination avec l'ensemble des acteurs de la mobilité électrique :

- pour faciliter l'implantation des points de charge accessibles au public et assurer la cohérence territoriale, Enedis accompagne les collectivités locales qui élaborent un Schéma Directeur d'IRVE (SDIRVE) ;
- Enedis accompagne également une centaine de clients grands comptes (opérateurs, constructeurs automobiles, de poids lourds, concessionnaires, commerces, grandes surfaces, cinémas, bailleurs, promoteurs, syndicats...) tout au long de leurs projets : les volumes de raccordements des grands comptes sont en croissance d'année en année.

Vision IRVE

Enedis met à disposition des collectivités toutes les données permettant de réaliser un état des lieux de la mobilité électrique dans les territoires (points de charge, véhicules électriques...), avec les projections à 2035, et de mesurer l'impact environnemental (consommation et émissions de CO₂ évitées), à la maille des départements et communautés de communes.

2.4 Réduire notre impact sur l'environnement



Enedis, entreprise à mission, fait de la préservation de l'environnement une priorité, à travers une politique de gestion de la végétation respectueuse de la biodiversité, la mise en place de chantiers bas carbone et l'élagage hors des périodes de nidification. Cela s'inscrit aussi dans le cadre de partenariats, à l'image des collaborations avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ou le Muséum national d'histoire naturelle.

Réduire l'empreinte de l'événementiel

Sur le terrain, les équipes d'Enedis se mobilisent pour travailler, aux côtés des organisateurs d'événements, à la réduction de leur empreinte carbone, afin que les rencontres sportives, musicales et culturelles puissent se brancher sur le réseau public de distribution d'électricité en remplacement, par exemple, des groupes électrogènes au diesel, pour assurer leurs besoins en électricité en matière de son, d'éclairage, de retransmission télévisée, etc. Sur les sites utilisés ponctuellement, comme les avenues et les places, nous installons des bornes électriques événementielles, intégrées durablement dans l'espace urbain et mises en œuvre en moins d'une semaine à partir de la demande. Pour les lieux recevant du public de manière éphémère, Enedis conçoit des branchements provisoires sobres pour la durée de l'événement.

Élagage et gestion de la végétation

L'entretien de la végétation autour des lignes est une mission essentielle confiée à Enedis pour garantir la sécurité et la continuité de l'acheminement électrique. En tant qu'entreprise à mission, Enedis adapte sa politique d'élagage pour concilier au mieux la préservation de la biodiversité et les enjeux de sécurité des biens et des personnes aux abords des lignes. En effet, une bonne gestion des opérations d'entretien de la végétation contribue fortement à la qualité de fourniture des clients. Elle participe également à la sécurité des personnes et des biens, que ce soit à cause des incidents que les arbres peuvent causer sur le réseau ou par les potentiels risques d'incendies qui pourraient trouver leur origine dans des frottements avec les câbles. En parallèle, Enedis renforce et sanctuarise les moyens consacrés aux programmes de

gestion de la végétation. Pour mieux préserver la biodiversité, l'entreprise a décidé de mettre en œuvre progressivement des restrictions de périodes d'entretien sur les zones protégées durant la saison de nidification.

Agir en faveur de la biodiversité

Enedis a inscrit dans ses objectifs d'entreprise à mission l'intégration des enjeux climatiques ainsi que la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles dans toutes ses activités. Elle collabore avec la LPO à l'échelle nationale et locale depuis plus de 20 ans afin de limiter l'impact des lignes électriques sur les oiseaux. Et pour limiter les impacts de ses postes sources sur la biodiversité, elle s'engage à construire de nouveaux ouvrages responsables en activant la séquence ERC (éviter, réduire, compenser). Enfin, Enedis mobilise ses salariés par des actions de formation et de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Ces actions de sensibilisation visent également les prestataires de travaux, afin d'encourager chaque élagueur à prendre en compte, dans ses gestes quotidiens, les enjeux de biodiversité.



100 %

des aires d'autoroutes raccordées (393 au périmètre d'Enedis).



2,8M

de points de charge en France en 2025. La France est le 2^e pays le mieux équipé d'Europe après les Pays-Bas.



44 %

de la flotte automobile d'Enedis est électrique, soit la 2^e plus grande flotte électrique d'entreprise en France (après La Poste), à fin 2025.

Liens essentiels

VOS SERVICES disponibles 24/7

Enedis.fr

enedis.fr/collectivite-locale

Collectivités, accédez à l'information dont vous avez besoin pour optimiser votre gestion énergétique et développer l'attractivité de votre territoire.

Portail collectivité

mon-compte-collectivite.enedis.fr

Un portail de services dédiés aux autorités concédantes et aux collectivités locales pour accompagner la sobriété énergétique dans les territoires et aider à la prise de décision.

Open service & open data

data.enedis.fr

Services, graphiques et données d'énergie en libre accès.

Vous n'avez plus d'électricité ?

enedis.fr/panne-et-interruption

Nous sommes là pour vous aider à identifier l'origine de la coupure.

VOS CONTACTS



Dépannage & assistance

Une situation urgente ?
Une panne d'électricité ?

Réservé aux collectivités

0 811 010 212

Pour vos administrés

09 726 750 + XX

(les deux chiffres
de votre département)



Service client

Une question ?
Un raccordement ?

Réservé aux collectivités

09 69 32 18 11

Pour vos administrés

09 70 83 19 70

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 42 000 personnes. Au service de 39,6 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24 h/24, 7 j/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »



enedis



enedis.official



enedis.official



enedis_officiel

ENEDIS

Enedis
4, place de la Pyramide
92800 Puteaux

Retrouvez-nous sur www.enedis.fr